

Ensemble pour un Périgord sans éoliennes

Des usines éoliennes en Dordogne ? Un non-sens écologique et un déni démocratique dans un département préservé.



Oui aux énergies renouvelables bien acceptées.

Les Périgourdins ne veulent pas des éoliennes

Dotée de plusieurs sites historiques et naturels classés au Patrimoine mondial de l'Unesco, la Dordogne reste un territoire préservé, aux paysages remarquables, réputé pour la beauté de ses villes et le charme de ses villages. Elle dispose d'un patrimoine bâti et naturel exceptionnel. Ces paysages rescapés font la fierté des Périgourdins et attirent chaque année trois millions de touristes.

Quoique peu ventée, la Dordogne subit depuis quelques années une prospection offensive des promoteurs

éoliens, encouragés par l'État, pour implanter des usines éoliennes (26 projets, soit 140 éoliennes, dans un premier temps). A chaque fois, les promoteurs éoliens se heurtent à une opposition populaire très forte : les Périgourdins, de tous milieux et de toutes couleurs politiques, se mobilisent pour défendre la beauté de leur environnement, sa biodiversité et son attractivité touristique. Malgré cette opposition, les promoteurs intensifient leur pression sur la Dordogne, devenue une cible prioritaire (v. le cas de La Rochebeaucourt et de Champagne, pages 6 et 7).

26

projets éoliens
au mépris des enjeux écologiques
et de la population locale

=

140
éoliennes

=

90 000

tonnes de béton
injectées dans les
sols pour l'éternité

sur la base des données de France Energie
Eolienne, syndicat des industriels éoliens

Si la démocratie locale existe, si la volonté populaire exprimée par les enquêtes publiques est respectée, si la voix des élus compte et si le préfet l'entend, les paysages périgourdins peuvent encore être

“

La densité de l'habitat en Dordogne ne permet d'implanter nulle part des éoliennes sans nuisance.

sauvegardés. Les associations locales, veulent faire entendre la volonté populaire et faire prendre conscience aux élus locaux de leur responsabilité face à l'histoire.

“

Les promoteurs recherchent des propriétaires et des municipalités prêts à sacrifier le cadre de vie de leurs voisins en échange d'un loyer attractif.



IL N'Y AURAIT PLUS DE NUIT EN PÉRIGORD

L'éolien : une aberration écologique en Dordogne

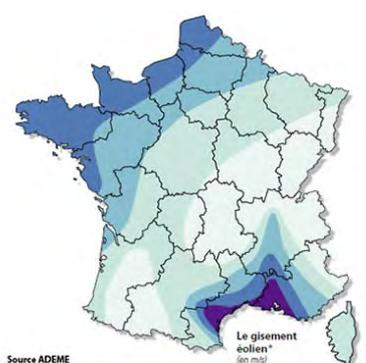
L'éolien, une production énergétique inadaptée à la Dordogne

Située à l'intérieur des terres, la Dordogne dispose de gisements de vents insuffisants pour produire de l'énergie éolienne. Faibles et aléatoires, les vents varient entre 12 km/h et 20 km/h en fonction des zones topographiques (cf carte des gisements éoliens de l'Ademe), soit une vitesse bien inférieure à la vitesse moyenne nécessaire pour une production d'électricité suffisante (30-40 km/h).

Pour contrebalancer les vents faibles, les promoteurs construisent des machines géantes (150 à 200m) qui coûtent cher : à 122€/MWh éolien, l'électricité éolienne

produite en ex-Aquitaine est la plus chère de France¹. Alors que la Dordogne dispose d'atouts naturels évidents pour produire de l'énergie renouvelable :

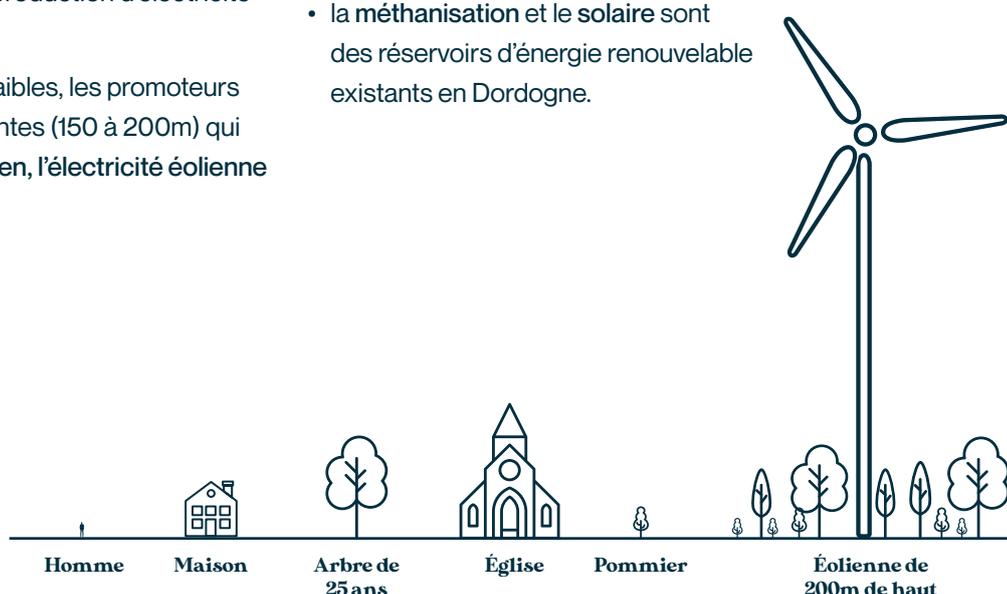
- les grands espaces forestiers (forêt de la Double et forêt du Landais) alimentent la filière bois énergie,
- les trois barrages hydroélectriques de Mauzac, Tuilières et Bergerac répondent aux besoins en électricité de 550 000 personnes, plus que la population du département.
- la méthanisation et le solaire sont des réservoirs d'énergie renouvelable existants en Dordogne.



Bocage dense, forêts, bordures	Rispe campagnole, étendues sèches	Prairies plates, quelques bosquets	Lacs, mer	Crêtes**	
<3,5	<4,5	<5,0	<5,5	<7,0	Zone 1
3,5 - 4,5	4,5 - 5,5	5,0 - 6,0	5,5 - 7,0	7,0 - 8,5	Zone 2
4,5 - 5,0	5,5 - 6,5	6,0 - 7,0	7,0 - 8,0	8,5 - 10,0	Zone 3
5,0 - 6,0	6,5 - 7,5	7,0 - 8,5	8,0 - 9,0	10,0 - 11,5	Zone 4
>6,0	>7,5	>8,5	>9,0	>11,5	Zone 5

* Vitesse du vent à 50 mètres au-dessus du sol en fonction de la topographie.

** Les zones montagneuses nécessitent une étude de gisement spécifique.



Une biodiversité mise en danger par les éoliennes

Les éoliennes géantes fragilisent les nombreuses espèces de chauve-souris et d'oiseaux sédentaires et migrateurs qui traversent la région. La Dordogne est, en effet, un corridor migratoire majeur sur l'axe nord-est / sud-ouest de la France, qui sera profondément bouleversé par la prolifération des projets éoliens.

En outre, l'implantation d'éoliennes dans les forêts de la Double-Landais et du parc naturel Périgord-Limousin, hautement inflammables, accélère la déforestation et augmente sévèrement les risques d'incendies, de plus en plus fréquents sous l'effet du réchauffement climatique.

La richesse patrimoniale de la Dordogne défigurée par l'éolien

Région mondialement connue pour sa richesse naturelle et architecturale, la Dordogne concentre certains des plus beaux villages et châteaux de France, parmi lesquels les châteaux de Hautefort, de Biron et de Jumilhac, le village de Saint-Jean-de-Côle et les bastides de Saint-Aulaye et de Beaumont-du-Périgord, sites qui sont directement menacés par des projets éoliens. Pourtant, ce patrimoine historique contribue à attirer le tourisme, première activité économique du département. Il est évident que la multiplication arbitraire de centrales éoliennes détruira de manière irrémédiable l'authenticité des paysages et les emplois touristiques.

¹ Ademe « Vers un mix électrique 100% renouvelable en 2050 » p.17, figure 9

La résistance périgourdine face aux projets éoliens imposés de Paris



Projets repoussés

13 projets éoliens « abandonnés » en raison de la résistance des Périgourdiens.



Combats en cours

De nombreux projets éoliens sont en cours, certains plus avancés que d'autres, mais tous peuvent être arrêtés

Nouveaux projets ?

Toujours avides d'opportunités financières, les promoteurs éoliens mènent une prospection commerciale agressive à travers toute la Dordogne. Les Périgourdiens doivent rester vigilants pour préserver leur territoire.

L'éolien imposé : entre mépris de la démocratie locale et tactique politique

L'opposition des élus

En 2017, le Conseil départemental de Dordogne a adopté à l'unanimité une motion dans laquelle il s'inquiète des nuisances et tensions sociales causées par les éoliennes. Il y réaffirme son soutien aux énergies alternatives à la condition qu'elles respectent le patrimoine naturel et qu'elles recueillent l'assentiment des élus et de la population locale.



Germinal Peiro,

Président du Conseil départemental de la Dordogne

« Cette source d'énergie ne correspond pas aux paysages du Périgord. »

Sud-Ouest

La mobilisation populaire se fortifie à chaque nouveau projet éolien

Des manifestations ont rassemblé plus de 500 opposants à Nontron en 2017 puis à Saint-Aulaye-Puymangou en 2019. Les enquêtes publiques engagées sur les projets de La Rochebeaucourt-et-Argentine, de Puymangou-Parcou, de Saint-Jory-de-Chalais, de Verteillac-Cherval et de Milhac-de-Nontron ont enregistré des taux de participation très élevés avec un rejet massif des projets.



Jean-Pierre Cubertafon,

Député Modem de la Dordogne

« Je ne peux imaginer que [notre cadre de vie] soit défiguré par des parcs éoliens d'autant que la santé et la quiétude des habitants pourraient en être menacées tout comme la faune »

Sud-Ouest

LE TOUT-ÉOLIEN

Un affichage écologique imposé par l'État au mépris des volontés et spécificités locales

À l'approche des élections présidentielles de 2022, l'affichage écologique devient une stratégie électoraliste. Quoique peu productive et chère, l'énergie éolienne est un symbole facile pour verdifier une politique, peu importants les impacts négatifs sur la biodiversité et sur le réchauffement climatique. L'intermittence de la production électrique éolienne oblige de *facto* une production électrique émettrice de CO², charbon ou gaz, les jours avec peu ou trop de vent, soit en moyenne 3 à 4 jours sur 5.

De fait, la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie, adoptée discrètement durant le confinement, par un décret du 21 avril 2020, prévoit de multiplier par 2,25 la puissance installée de l'éolien terrestre française d'ici 2028. Sa prolifération étant « inscrite au rang de priorité de notre pays » pour Emmanuel Macron. Et ce alors même que le Président de la République reconnaissait en janvier 2020 à Pau, que le « consensus sur l'éolien [était] en train de nettement s'affaiblir dans notre pays ».

Département jusque-là préservé, la Dordogne pourrait devenir la principale victime de cette politique éolienne à marche forcée, sous la pression d'élus d'autres départements exaspérés par la densité éolienne de leur territoire et désireux de « répartir plus équitablement » le massacre des paysages et le mécontentement rural à travers la France.

L'exemple du mépris : la Rochebeaucourt, Champagne et Fontaine

Que vaut le choix d'une population locale rurale et de ses élus, ceux de La Rochebeaucourt et de Champagne-et-Fontaine, sur l'avenir de leur territoire ? C'est la question posée par le projet de construction de 5 éoliennes géantes en Périgord vert, aux portes de la Charente.

Le promoteur éolien britannique RES a initié en 2014 un projet de construction de 5 éoliennes de 165 mètres

de hauteur (mât + pales), sur les communes de La Rochebeaucourt et de Champagne-et-Fontaine.

Ce projet a suscité d'emblée une opposition farouche des Périgourdins et des Charentais qui refusent de se voir imposer depuis Paris des décisions qui détruisent irrémédiablement leurs paysages, leur environnement, leurs lieux de vie et leurs activités (agriculture, tourisme).

Retour en 6 étapes sur un flagrant déni de démocratie

- 1 La population locale, dans sa grande diversité a largement exprimé son refus dans l'enquête publique menée entre octobre et novembre 2014 (371 contributions enregistrées dont 15 seulement favorables au projet). Le commissaire enquêteur a donc émis un avis défavorable.
- 2 De nombreux élus municipaux et départementaux, de tous les partis politiques, se sont également opposés au projet pour préserver l'authenticité du Périgord qui fait sa beauté et son attractivité touristique.
- 3 Considérant les conclusions de l'enquête publique, le Préfet de la Dordogne a refusé les permis de construire et d'exploiter, déposés par le promoteur RES.
- 4 Le tribunal administratif de Bordeaux a débouté le promoteur de son recours.
- 5 Le promoteur éolien a fait appel. Devant la Cour administrative d'appel de Bordeaux, la Ministre de la Transition écologique s'est substituée au Préfet de la Dordogne, mais a négligé sa défense. La Cour d'appel a intimé au Préfet de délivrer le permis de construire.
- 6 Un dernier recours porte les espoirs des élus, des associations et de la population locale.

Rarement la démocratie locale n'aura été si ostensiblement bafouée. Si le Gouvernement néglige de respecter la volonté des populations locales, quelle issue restera-t-il aux Périgourdins pour faire respecter leur voix ? Les élus des territoires peuvent-ils encore être écoutés pour l'éviter ?

Cas unique de déni de démocratie



Une atteinte flagrante au paysage

Territoire frontalier entre la Charente et la Dordogne, le Périgord vert offre au regard des paysages de grande qualité, encore largement préservés de toute invasion industrielle et technologique. Ses vallons, roches et forêts créent un espace naturel propice à l'émerveillement, lui-même enrichi par un patrimoine architectural remarquable. Autour des communes de La Rochebeaucourt et Champagne-et-Fontaine, quatre sites historiques emblématiques seront

irréremédiablement dénaturés par les 5 mâts éoliens prévus par le promoteur RES : le château millénaire de Villebois-Lavalette (situé en Charente), Clazuroux, Vassaldie, et la propriété de la Ligerie.

Autant de raisons pour lesquelles la DRAC² avait rendu un avis défavorable soulignant que le « projet ne peut favorablement s'intégrer dans le paysage » parce qu'il détériorera le cadre de vie des habitants, tout en entravant l'attractivité touristique de la région.

Les éoliennes entoureraient La Ligerie, la maison de famille de Charles de Gaulle enfant



Une atteinte à la biodiversité encore plus criante

La situation géographique et topographique du Périgord vert, entre le parc naturel du Périgord-Limousin et la forêt de la Double, en fait un point de niche essentiel pour de nombreuses espèces de chauve-souris et d'oiseaux, dont plusieurs particulièrement vulnérables bénéficient d'un statut de conservation et de préservation. Sont recensées autour La Rochebeaucourt et Champagne-Fontaine des

espèces sédentaires d'intérêt patrimonial (l'Œdicnème criard, l'Engoulevent d'Europe, les oiseaux rapaces Busard Saint Martin, Autour des Palombes, Bondrée apivore, Faucon hobereau, le Faucon crécerelle) et des espèces migratoires qui y font halte dans leur voyage vers le sud (la Grue cendrée, le Milan royal, le Vanneau huppé présent en période hivernale et le Pluvier doré).

BIODIVERSITÉ

Les 2/3 des vertébrés ont disparu en près de 50 ans alerte le WWF

L'ONG a publié le 10 septembre 2020 la 13^e édition de son rapport « Planète vivante », qui suit l'abondance de 21.000 populations d'animaux vertébrés. La courbe met en évidence un déclin dramatique de 68 % des populations vertébrées depuis 1970.

Est-ce le moment de tuer plus d'oiseaux avec ces centrales éoliennes ?

La résistance périgourdine face aux 26 projets éoliens qu'on veut lui imposer

Une mobilisation départementale et populaire : le collectif Forces Périgord

Créé en 2016, le collectif Forces Périgord rassemble les associations de Dordogne refusant l'implantation d'éoliennes imposées par des promoteurs éoliens sans scrupules, avec la complicité de Paris, contre la volonté de la population locale et en dépit de l'inadaptation du territoire périgourdin à l'énergie éolienne.

Les associations du collectif Forces Périgord

- Citoyenneté Environnement Périgord** – Cherval
- Défense du val de Dronne et de la Double** - Saint-Aulaye-Puymangou
- Vents Contraires 24** - Sorges-et-Ligueux-en-Périgord
- Vivre Informer Agir en Périgord-Limousin** – Saint-Saud-Lacoussière
- Haute Vallée de la Nizonne** – Beaussac
- Protégeons le Haut Périgord Noir** - Azerat
- Vents Contraires à Saint-Geyrac** - Saint-Geyrac
- Défense de la Forêt du Landais** - Les Lèches
- Vent Debout - Non aux éoliennes en Périgord Pourpre** - Issigeac
- Don Quichotte Mazeyrolles** - Mazeyrolles

Autres associations et collectifs du Périgord

- Collectif La Queue d'Âne** - Saint-Saud-Lacoussière
- Collectif Citoyen contre les Eoliennes Industrielles en Pays d'Issigeac** - Boisse
- Milhac Transition** – Milhac-de-Nontron
- Le collectif des hébergeurs du parc naturel régional Périgord-Limousin**
- Agir pour Mazeyrolles** - Mazeyrolles
- Association de Défense de la Population, de l'Environnement et des Paysages du Périgord Vert (D-Païs 24)** - Saint-Saud-Lacoussière

Un collectif soutenu par les forces vives du Département



Contact presse

Agence Artcher

Timothée Gaget : timothee.gaget@artcher.fr / 06.23.65.01.73
Servane Haycraft : servane.haycraft@artcher.fr / 06.50.47.88.55